

## RADIO-CANADA

LES ACCUSATIONS DE MALVEILLANCE DANS L'ÉMISSION DU FESTIVAL DES TRAPPEURS DE LE PAS—DEMANDE D'ENQUÊTE

**M. Cecil Smith (Churchill):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État mais en son absence je la poserai au secrétaire parlementaire. Au cours du 29<sup>e</sup> festival annuel des trappeurs de Le Pas, au Manitoba, la Société Radio-Canada a préparé un documentaire d'actualités sur le festival. De l'avis du conseil municipal de Le Pas, de la Chambre de commerce, du comité du festival, du chef et du conseil de bande des Indiens de Le Pas ainsi que d'autres résidents du Nord, l'émission témoignait de malveillance et déformait volontairement les faits concernant le festival et ses règlements. Le ministre pourrait-il prendre des mesures immédiates pour enquêter sur cette accusation très sérieuse car il semble que l'émission ait donné à entendre au grand public que les organisateurs bénévoles du festival des trappeurs avaient fait preuve de discrimination raciale?

**Mlle Coline Campbell (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, le président de la Société Radio-Canada m'a informée qu'il avait reçu de nombreuses lettres de Le Pas et il a engagé des discussions avec la direction des programmes de la Société. Je prends note de la préoccupation du député et ne manquerai pas de le renseigner sur cette question.

DEMANDE D'ENQUÊTE DU CRTC SUR LA TENEUR DE L'ÉMISSION «TWENTY-FOUR HOURS»

**M. Cecil Smith (Churchill):** Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question supplémentaire au ministre des Communications. Le conseil municipal de Le Pas a demandé au CRTC d'effectuer une enquête sur le contenu de l'émission «Twenty-Four Hours», qui a été diffusée par Radio-Canada le 26 février 1976 et qui portait sur le 29<sup>e</sup> festival annuel des trappeurs de Le Pas. Le ministre demandera-t-il au CRTC d'établir si les habitants de Le Pas et la collectivité en général ont été injustement victimes de calomnies et d'accusations?

[Français]

**L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications):** Monsieur le président, je me ferai un devoir de transmettre les revendications de l'honorable député au CRTC, et j'espère qu'il recevra les réponses qui l'intéressent. Comme vous le savez, monsieur le président, je ne suis pas en mesure d'émettre des directives à cet organisme de réglementation.

\* \* \*

[Traduction]

## LA SANTÉ

LE MOTIF DE LA VACCINATION SÉLECTIVE CONTRE LA GRIPPE PORCINE

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné l'inquiétude et la crainte généralement ressenties par les parents en raison de la discrimination sélective envers les enfants, qui ne seront pas immunisés contre la grippe porcine, je voudrais demander au ministre si c'est à cause du temps nécessaire à la production, que le vaccin ne sera peut-être pas aussi pur que celui auquel nous avons été habitués? En d'autres

## Questions orales

termes, est-il possible que, faute de temps, on ne puisse obtenir une purification suffisante pour éviter une mauvaise réaction?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir dire au député que l'élément du temps ne figurait pas dans la considération portée par le comité consultatif national. La recommandation du comité, cautionnée par mon ministère, se fondait purement et simplement sur le fait que l'on a observé une réaction négative au vaccin chez les enfants de moins de 16 ans. J'aimerais porter à l'attention de l'honorable député que d'après une étude restreinte faite aux États-Unies, 36 p. 100 des enfants de moins de 5 ans vaccinés contre la grippe ont fait 103 degrés Fahrenheit ou plus de fièvre et que 10 p. 100 de ces enfants ont démontré des convulsions. Il appartiendra aux médecins chargés de vacciner les enfants de décider si les avantages l'emportent sur les risques possibles.

**M. Rynard:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais savoir pourquoi on ne ferait pas un classement sélectif pour les enfants, et pourquoi on a décidé de ne pas vacciner les personnes âgées de 50 à 65 ans sans raison apparente?

**M. Lalonde:** D'abord, monsieur l'Orateur, la question des enfants sera laissée entre les mains des pédiatres concernés. Le comité consultatif national a dit qu'une telle action n'était pas recommandée, mais il appartient aux médecins de prendre une décision dans chaque cas. Le comité consultatif s'est opposé à une immunisation massive des enfants. Quant aux personnes de 60 à 65 ans, il n'a pas recommandé de ne pas les vacciner. Le comité a toutefois recommandé un certain ordre de priorité passant en tête les malades chroniques et tous les plus de 65 ans, et ensuite les personnes de 20 à 50 ans et, enfin, les personnes de 50 à 65 ans et celles de 16 à 20 ans. On a constaté que bien des personnes âgées de 50 à 65 ans avaient cultivé des anticorps entre 1919 et 1930 et couraient moins de risques que les personnes de 20 à 50 ans. Ces personnes peuvent quand même se faire vacciner si elles le désirent.

\* \* \*

## L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'INCIDENCE DE LA MAJORATION DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. J. Robert Howie (York-Sunbury):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. A-t-il évalué ou envisage-t-il de demander une enquête sur les conséquences de la hausse du coût de l'énergie sur les initiatives de développement économique dans les provinces de l'Atlantique et au Québec? Son budget soumis actuellement à l'approbation de la Chambre constitue-t-il un obstacle aux correctifs prévus!

[Français]

**L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur le président, le ministère a effectivement indiqué dans les rapports qu'il a déposés la semaine dernière que la hausse du coût de l'énergie dans la région de l'Atlantique et au Québec causait certaines difficultés au développement industriel et à l'économie en général dans ces régions du Canada. Mais en ce qui a trait